

Données 2020

Enquête annuelle des
adhérents du pôle des
musiques actuelles
Hauts-de-France

PANORAMA HAUTE FIDÉLITÉ



Siège social
8 avenue de Bourgogne
60 000 Beauvais

Site Lille
5 rue Jean-Raymond Degrève
59 260 Hellemmes Lille

Site Amiens
12 rue Dijon
80 000 Amiens

Contact
contact@haute-fidelite.org
03 20 73 22 56

Sites web
www.haute-fidelite.org
www.music-hdf.org

Éditorial

×
Panorama
 Substantif masculin.
 Vue d'ensemble d'une
 question, d'une époque,
 d'une activité.
 Larousse

Observer pour mieux se connaître, et mieux connaître ses pairs. L'observation occupe une place centrale dans le projet du pôle régional des musiques actuelles, et le Panorama raconte à lui seul ce qu'est aujourd'hui devenu le pôle : un espace de concertation et de coopération qui permet aux 94 structures adhérentes (et salarié-e-s qui les composent) de mieux se connaître, d'échanger, de partager, de travailler ensemble dans l'intérêt des musicien-ne-s, des professionnel-le-s qui les entourent et des publics.

Le pôle représente aujourd'hui une grande diversité d'acteur-ric-e-s de la région : des lieux de concerts, des festivals, des associations sans lieux, des bars et cafés-concerts, des conservatoires, des écoles de musiques, des lieux de pratiques, d'enseignement et de formation, des labels, des éditeurs, des structures de management, des studios d'enregistrement, des tourneurs, des radios et webradios associatives, des agences de presse, etc. Oui, tout ça... et ce n'est pas fini.

Car dans un contexte incertain, après deux années de pandémie, une guerre à nos portes, une crise climatique qui s'amplifie, avec toutes les conséquences qui vont avec, notre « maison » des musiques actuelles est le lieu idéal pour penser nos communs, créer de la solidarité, construire un avenir durable pour notre filière régionale.

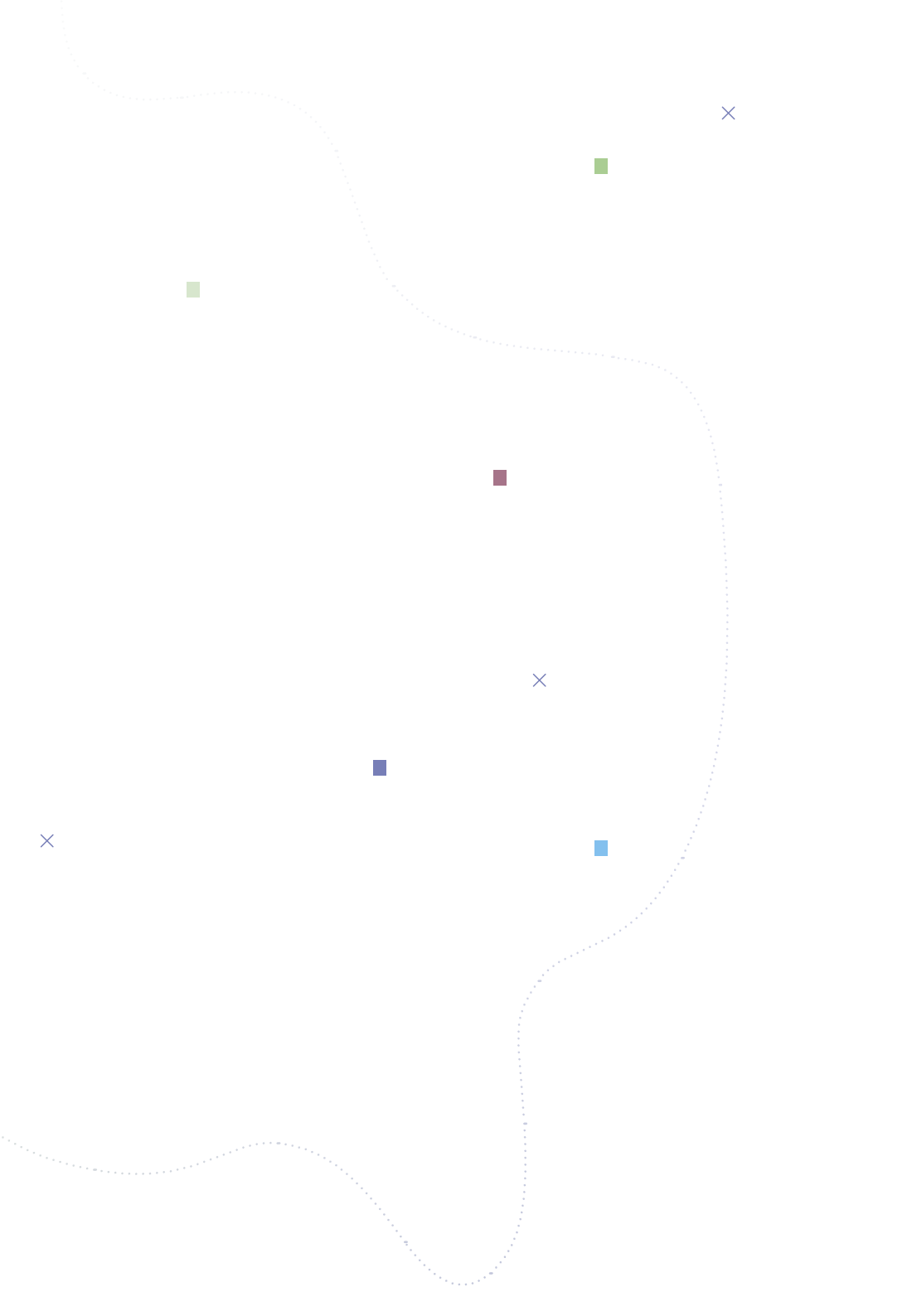
Ce Panorama doit aider quiconque s'en empare à mieux comprendre qui nous sommes, ce que nous faisons, ce que nous défendons, dans toute notre grande diversité. Il montre, une fois de plus, que la filière des musiques actuelles en région Hauts-de-France a de beaux jours devant elle. Même contre vents et marées...

Johann Schulz
 Directeur de HAUTE FIDÉLITÉ



Sommaire

- 2..... Éditorial
- 4..... Avant-propos
- 5..... Données introductives
- 6..... Implantation territoriale
- 7..... Structuration professionnelle
- 8..... Activités
- 10..... Focus. L'impact de la crise sanitaire sur quelques activités des adhérents
- 15..... Ressources humaines
- 20..... Éléments budgétaires
- 25..... Les adhérents
- 26..... Remerciements et crédits



× Avant-Propos

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Haute Fidélité, pôle régional des musiques actuelles en Hauts-de-France, fédère 94 structures en 2022 (au 1^{er} juin). L'association, créée en 2018 suite à la fusion des régions, a pour rôle de structurer la filière musicale et d'œuvrer à sa reconnaissance dans toute sa diversité. En développant une connaissance fine du territoire, en relayant des informations, en élaborant des outils ou encore en impulsant des projets de coopération et de concertation, le pôle soutient et dynamise les musiques actuelles en région, tout en participant à la co-construction des politiques publiques.

A travers sa mission d'observation, le pôle travaille à la production de données sur l'écosystème musical en région. La démarche consiste à s'intéresser aux activités, à l'emploi ou encore à l'économie des acteurs de la filière par le biais de questionnaires, d'entretiens individuels ou collectifs ou de groupes de travail. Le pôle mène ainsi des projets d'études à échelle régionale voire nationale pour développer une vision représentative du secteur, en s'appuyant sur les réalités des acteurs et du terrain. Cette démarche permet d'identifier des manques

et besoins et, à terme, de dégager des pistes de travail concrètes pour mener un dialogue constructif avec les pouvoirs publics.

C'est dans ce cadre que s'inscrit le Panorama des adhérents, état des lieux annuel des acteurs du pôle qui fait suite aux travaux menés par les anciens réseaux territoriaux des Hauts-de-France - Le Patch et le RAOUL. Cette enquête vise à dresser une photographie du pôle à une période donnée en recensant les données socio-économiques de ses adhérents. Le Panorama a vocation à s'inscrire dans le temps afin d'analyser les évolutions du réseau sur le long terme.

MÉTHODOLOGIE

Comme l'ensemble des études menées par Haute Fidélité, le Panorama des adhérents repose sur les principes de **l'observation participative et partagée** (« O.P.P. »), qui **permet aux acteurs de s'impliquer à toutes les étapes du processus d'observation.** Cela se traduit par la création d'un groupe de travail (« G.T. ») qui participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'enquête : de la définition de son périmètre à la restitution des données.

La présente enquête se base sur la mise à jour d'un questionnaire élaboré avec des adhérents dans le cadre de notre Panorama annuel 2019. Le formulaire a été mis à disposition des adhérents entre février et mai 2022 via la plateforme GIMIC, outil de mise en ligne d'enquêtes basé sur les principes de l'OPP et initié par un groupement d'acteurs nommé lCoop. Le nombre d'adhérents était de 86 lors du lancement du questionnaire, passant à 82 au moment des relances. **60 structures sur 82 adhérents ont répondu au questionnaire (soit un taux de réponse de 73 %).** Après vérification et nettoyage des données, nous avons écarté 4 questionnaires incomplets ou présentant des valeurs incohérentes, portant le total de questionnaires exploitables à 56.

Des échanges avec les adhérents, une analyse de leurs documents d'adhésion ou encore les données issues d'enquêtes précédentes ont permis d'enrichir les résultats du Panorama. Par ailleurs, des échanges avec la Fédélima (Fédération nationale des lieux de musiques actuelles) ont notamment abouti à un partage d'informations sur les adhérents communs aux deux réseaux.

PRÉREQUIS DE LECTURE

A l'exception d'une partie introductive présentant l'ensemble des 82 adhérents destinataires du questionnaire et leur implantation territoriale, l'essentiel des résultats présentés ci-après portent sur les données socio-économiques de l'exercice 2020 (année civile) de 56 structures. Il s'agit donc des chiffres d'une large partie des adhérents du réseau lors de la première année de la crise sanitaire liée au Covid-19, en période d'activité fortement contrainte. A noter que la partie budgétaire de l'enquête est reserrée sur 35 adhérents, à des fins comparatives entre 2019 et 2020.

D'autre part, l'étude est fondée sur un questionnaire déclaratif dont les réponses - même si celles-ci sont contrôlées - se font à l'appréciation de chacun-e des répondant-e-s.

Le Panorama vise à identifier des tendances et produire des données synthétisées sur le pôle régional mais n'est pas exhaustif et peut comporter quelques limites liées par exemple à l'échantillon variable de répondants d'une année à l'autre, à des erreurs d'interprétation de certaines questions ou dans la transmission des données.

Pour plus de lisibilité, toutes les valeurs ont été arrondies à l'unité quand cela était possible.

× Près des 2/3 des adhérents s'inscrivent dans le champ des musiques live

× Structure la plus ancienne/récente : 1969/2018

× Données introductives

Un jeune réseau riche de sa diversité d'acteurs

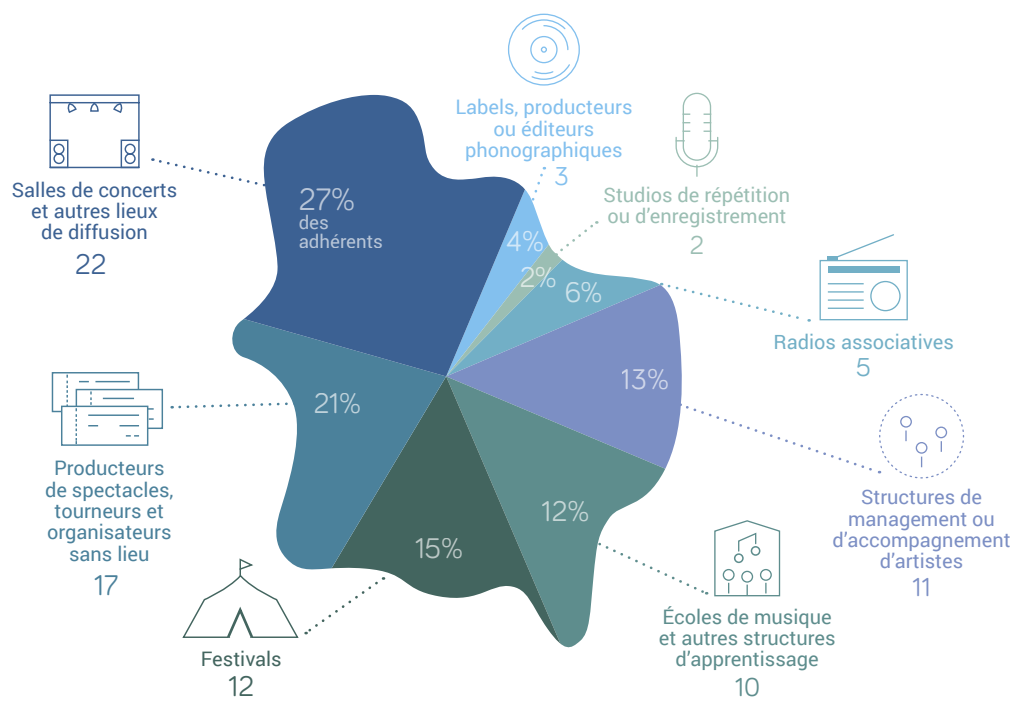
TYPOLOGIES DES ADHÉRENTS

Haute Fidélité rassemble 82 adhérents (à date de passation du questionnaire) qui agissent à différents niveaux de l'écosystème des musiques actuelles en région. Cette pluralité d'acteurs complémentaires et interdépendants se caractérise par une diversité de statuts et d'activités.

Le nombre d'adhérents a augmenté de 74 % depuis la création du pôle début 2018.

Les types d'acteurs ayant enregistré la plus forte progression sur la période sont les producteurs/tourneurs (+ 12 adhérents) et les structures de management ou d'accompagnement d'artistes (+ 9).

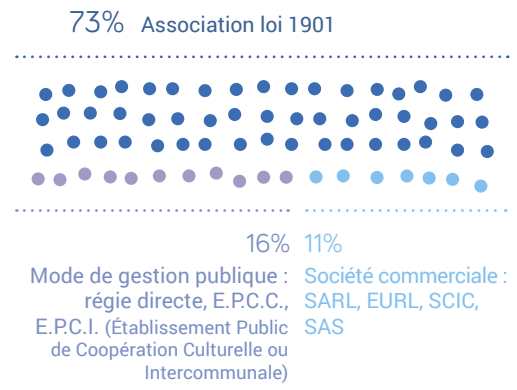
Au sein du réseau, les structures du champ des musiques live sont majoritaires : salles de concerts, festivals, producteurs de spectacles et organisateurs sans lieu fixe représentent **63 % des adhérents**.



STATUTS JURIDIQUES DES ADHÉRENTS

Les membres de Haute Fidélité sont régis par différents statuts juridiques. On y retrouve **près de 3/4 d'associations** de type loi 1901, c'est-à-dire des structures de droit privé à but non lucratif. La part d'équipements culturels publics est non négligeable puisqu'elle est de 16 %, dont 6 sur 7 sont des régies directes. Le reste des adhérents se compose de sociétés commerciales, dont le nombre est croissant depuis la constitution du pôle en 2018. Cela s'explique par l'adhésion au réseau de plus en plus de structures de développement de carrières d'artistes qui relèvent souvent d'un statut privé commercial : structures de management, tourneurs et producteurs de spectacles. Les 2/3 de ces sociétés sont des SARL.

× Année médiane* de création des structures : 2001

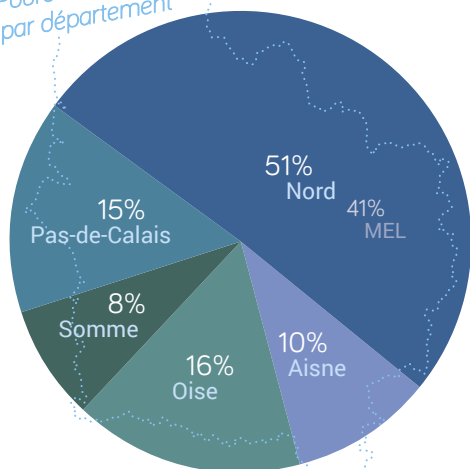


* En statistique, la médiane est la valeur qui divise en deux groupes la population observée : 50 % de la population est en deçà de cette valeur, et 50 % est au-delà. Dans notre exemple ci-dessus, la moitié des structures ont été créées avant 2001, l'autre moitié à partir de 2001.

× Plus de la moitié des adhérents proviennent du département du Nord, dont 4 sur 5 sont dans l'agglomération lilloise

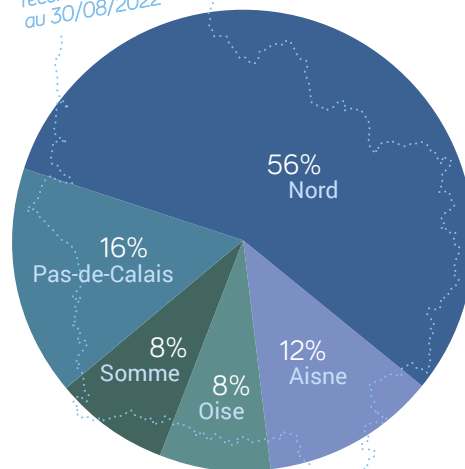
L'implantation territoriale des adhérents est restée sensiblement la même qu'en 2019, avec une forte concentration des structures dans le département du Nord et au sein des grandes aires urbaines du territoire, notamment autour des métropoles lilloise et amiénoise. Toutefois, elle révèle la présence non négligeable de plusieurs acteurs en milieu rural ou semi-rural, en proportion équivalente à 2019 (cf. graphique ci-contre). Par exemple, on observe des concentrations d'acteurs autour du bassin minier et dans l'Oise autour de Creil et Compiègne.

Pourcentage d'adhérents par département



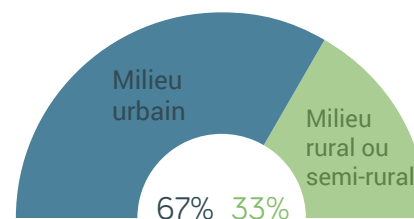
Un comparatif avec l'implantation des acteurs de la filière régionale des musiques actuelles montre que le pôle est globalement représentatif. Deux principales différences peuvent être notées : les acteurs de la filière sont encore plus présents dans le Nord (56 %), et moitié moins présents dans l'Oise (8 %).

Pourcentage d'acteurs des musiques actuelles par département sur 571 acteurs, données recensées sur music-hdf.org au 30/08/2022



× **Implantation territoriale**
Des déséquilibres territoriaux et une action renforcée en région Hauts-de-France

MILIEU PRINCIPAL DE RÉALISATION DES ACTIVITÉS



Le milieu semi-rural désigne ici une structure implantée en territoire urbain dans un environnement rural. Plus précisément, il concerne les petites communes et villes moyennes de 20 000 à 40 000 habitants.

Au total, 27 structures (33 % des adhérents) sont implantées en milieu rural ou semi-rural et y déploient leurs activités. Parmi ces acteurs, on y retrouve la majorité des adhérents de l'Oise et de l'Aisne, ces deux départements étant en grande partie ruraux.

Conformément à ce qui était observé l'année précédente, il apparaît que les adhérents agissent plutôt localement - notamment aux échelons communal et intercommunal - et que peu de structures ont un rayon d'action allant au-delà de la région. La situation sanitaire en 2020 les a d'ailleurs fortement contraintes à restreindre leur échelle d'action, que ce soit en limitant l'accueil d'artistes à la région Hauts-de-France ou aux régions limitrophes, en empêchant les diffusions d'œuvres en live sur l'ensemble des territoires, ou encore en mettant un coup d'arrêt aux partenariats hors Région.

Par définition, les indicateurs de structuration professionnelle (labels, agréments, conventionnements, appartenance à des réseaux régionaux ou nationaux) ont peu vocation à évoluer d'une année à l'autre, sauf à considérer les variations de l'échantillon observé : les flux d'entrées et de sorties du réseau, ou encore la baisse ou la hausse du taux de répondants sont les principaux facteurs pouvant expliquer des différences significatives. Cela étant, quelques indicateurs donnent à voir l'intégration continue des adhérents au sein de la filière professionnelle musicale et la reconnaissance de leur travail par les pouvoirs publics.

×
2 structures adhèrent à deux autres réseaux en région en dehors de Haute Fidélité,
7 structures adhèrent à deux autres réseaux nationaux ou plus

×

ADHÉSION A DES RÉSEAUX PROFESSIONNELS

70 % des répondants font partie d'un ou plusieurs réseaux locaux ou nationaux en dehors de Haute Fidélité (39 structures sur 56). Parmi elles, 19 sont adhérentes à des réseaux régionaux et 32 à des fédérations nationales.

Ces regroupements d'acteurs sont professionnels ou informels et concernent des échelles territoriales diverses : intercommunales, départementales, régionales ou nationales. Ils peuvent porter sur des thématiques particulières - radios, labels, jeune public, jazz, chanson - et ne concernent pas uniquement le champ des musiques actuelles : éducation, spectacle vivant, tourisme, handicap... L'adhésion à ces réseaux varie en fonction des différents champs d'activités et spécificités des acteurs, ils sont des marqueurs de leur structuration professionnelle mais également de leur implantation territoriale.

Les réseaux régionaux les plus plébiscités sont le Collectif Jeune Public Hauts-de-France et La Mine (4 adhérents chacun), puis la F.R.A.N.F (3 adhérents), tandis qu'à l'échelle nationale il s'agit de la Fédélima (10 adhérents), de la Félin (5 adhérents) et du collectif RPM (3 adhérents).

LABELS ET CONVENTIONS

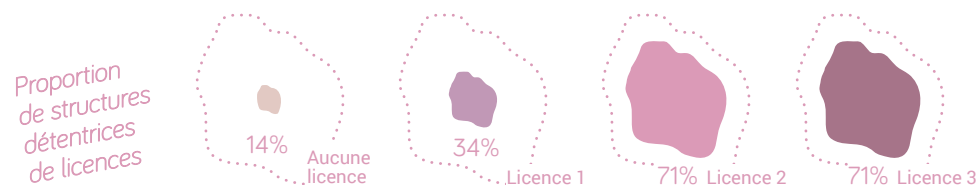
7 structures sont labellisées au sein de Haute Fidélité. On dénombre ainsi 5 Scènes de musiques actuelles (SMAC) : 2 en métropole lilloise (Nord), 2 dans le département de l'Oise et 1 dans la Somme. On compte également un Café-Musiques dans le Pas-de-Calais et une Scène conventionnée d'intérêt national art et création dans la métropole lilloise. On constate donc un certain déséquilibre territorial concernant la répartition des labels en région.

Si la majorité des structures ne sont pas conventionnées par une collectivité publique (61 %), 14 % des répondants ont signé une convention et 16 % deux conventions ou plus (nb : 9 % d'entre eux n'ont pas communiqué d'informations sur ce point).

20 % des répondants sont conventionnés par la Région Hauts-de-France, 14 % par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) des Hauts-de-France, quand 16 % bénéficient d'une convention d'une ou plusieurs autres collectivités territoriales (le plus souvent la Métropole Européenne de Lille et la Ville de Tourcoing).

× Structuration professionnelle

Une intégration continue des adhérents dans la filière professionnelle musicale



LICENCES D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES

La licence d'entrepreneur de spectacles permet à une structure de mener une activité de spectacle vivant ; elle est obligatoire à partir de 7 représentations annuelles ou si son activité principale est la production ou la diffusion de spectacles, en employant des artistes. Elle se décline en 3 catégories :

- La licence 1 est destinée aux exploitants de lieux de spectacles ;
- La licence 2 s'adresse aux producteurs de spectacles ou entrepreneurs de tournées ayant la responsabilité du plateau artistique ;
- La licence 3 est attribuée aux diffuseurs de spectacles ou entrepreneurs de tournées n'ayant pas la responsabilité du plateau artistique (les organisateurs sans lieu fixe par exemple).

14 % des répondants ne possèdent aucune licence, soit 8 structures. Pour les 48 autres acteurs qui en sont détenteurs, 20 % ont une licence, et 66 % deux ou trois licences. On constate que les licences 2 et 3 sont prépondérantes, ce qui montre une nouvelle fois la part importante des activités liées au spectacle et au live au sein du réseau.

AFFILIATION AU CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE (CNM)

En 2020, 62 % des répondants (soit 35 structures) étaient affiliés au CNM. C'est un chiffre comparable à 2019, qui voyait la moitié des membres du réseau affiliée au Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (ex-CNM). Les structures affiliées peuvent ainsi recevoir des subventions et siéger à des commissions relatives à différentes thématiques du secteur (festivals, producteurs...). Procédure gratuite, cette affiliation n'était jusqu'à présent ouverte qu'aux structures détentrices d'une licence d'entrepreneur de spectacles.

Les 21 adhérents non affiliés sont pour la plupart des structures de management ou d'accompagnement, des structures liées aux pratiques musicales en amateur (lieux d'apprentissage, studios), des petites structures hybrides qui organisent des concerts ou encore des radios associatives.

Pour ces acteurs qui sont à la marge du champ d'action du CNM, l'appartenance à des réseaux locaux semble primordiale pour leur représentation et leur structuration professionnelles.

×
60 % des adhérents mènent 6 activités ou plus

×
Valeurs minimale et maximale
3 structures se consacrent à une seule activité, 1 structure en exerce 19

×

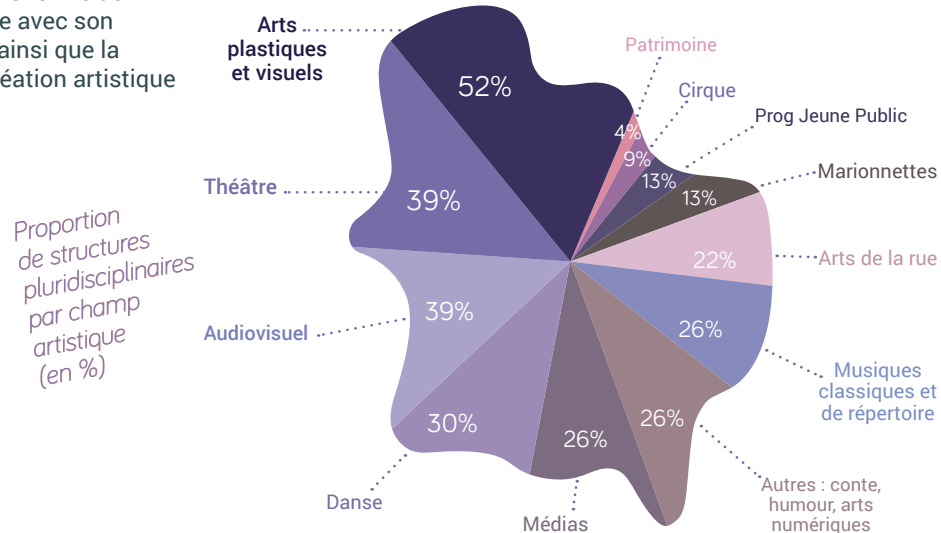
Activités

Des structures polyvalentes qui œuvrent à tous les niveaux de l'écosystème musical

PLURIDISCIPLINARITÉ AU SEIN DU RÉSEAU

Si les musiques actuelles restent prédominantes au sein du réseau, 41 % des répondants interviennent dans d'autres champs artistiques - soit 23 structures. On retrouve globalement les mêmes tendances qu'en 2019, avec les arts plastiques et visuels en tête, pratiqués par un peu plus de la moitié des adhérents pluridisciplinaires. En second lieu, on retrouve l'audiovisuel et le théâtre, avec 39 % des adhérents pluridisciplinaires chacun, suivis de près par la danse (30 % des adhérents pluridisciplinaires).

Ces données traduisent une forme de perméabilité de la musique avec son environnement artistique ainsi que la transdisciplinarité de la création artistique contemporaine.



PLURIACTIVITÉ DES ADHÉRENTS

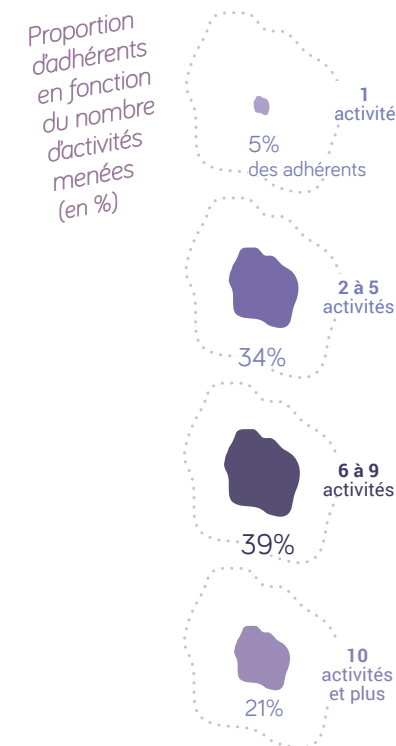
De la diffusion des artistes à la promotion des œuvres en passant par la production de concerts, le développement de la création musicale ou encore le soutien aux pratiques musicales et la transmission, on retrouve au sein de Haute Fidélité une pluralité d'activités qui structurent tout l'écosystème des musiques actuelles.

Pour mesurer cette pluriactivité, une liste de 48 activités réparties entre différents champs principaux d'activités a été adressée aux adhérents (voir graphique page suivante).

De façon assez contre-intuitive par rapport au contexte sanitaire, les adhérents mènent un plus grand nombre d'activités que l'année précédente. Le nombre moyen d'activités par adhérent s'élève à un peu plus de 7 (contre 6 en 2019), tandis que 60 % d'entre eux mènent 6 activités ou plus.

On peut émettre l'hypothèse que la crise sanitaire les a incité à diversifier leur panel d'activités, en raison de contraintes fortes sur les activités habituellement les plus prisées (le «live» en premier lieu). Près de 10 % des structures (dont 3 SMAC) expliquent ainsi avoir lancé une activité de captations audiovisuelles, souvent pérennisée durant la crise.

Les SMAC et les structures de développement de carrières d'artistes demeurent en moyenne les plus pluriactives (10 activités et plus), tandis que les festivals ou certaines structures de développement de carrières d'artistes n'ayant aucun salarié permanent exercent fréquemment 3 activités ou moins.



×

×

Plus des 3/4 des adhérents œuvrent dans le champ des musiques live et dans celui de la transmission

×

×

Plus de 2/3 des adhérents mettent en place des actions culturelles

CHAMPS D'ACTIVITÉS PRINCIPAUX DES ADHÉRENTS

Pour mieux cerner la diversité des activités des adhérents, 9 champs d'action distincts ont été identifiés, suivant la méthode retenue lors du précédent Panorama (le lecteur peut s'y reporter pour avoir le détail des catégories).

Si les différences constatées par rapport à 2019 tiennent avant tout aux variations de l'échantillon de répondants, rendant les

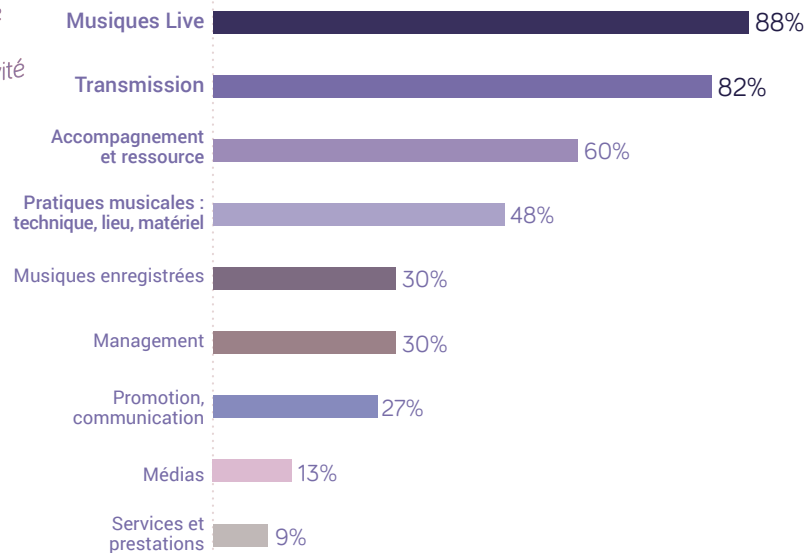
comparaisons difficiles, on observe toujours au sein du réseau une **forte prédominance des activités liées à la transmission et aux musiques live**. Près de 9 structures sur 10 s'investissent dans ce champ d'action, quand 82 % d'entre elles mènent des activités liées à la transmission. L'accompagnement des artistes et les pratiques musicales constituent également des champs privilégiés : respectivement 60 % et près de la moitié des adhérents proposent des activités qui s'inscrivent dans ces secteurs.

L'ACTION CULTURELLE : PRINCIPALE ACTIVITÉ DES ADHÉRENTS

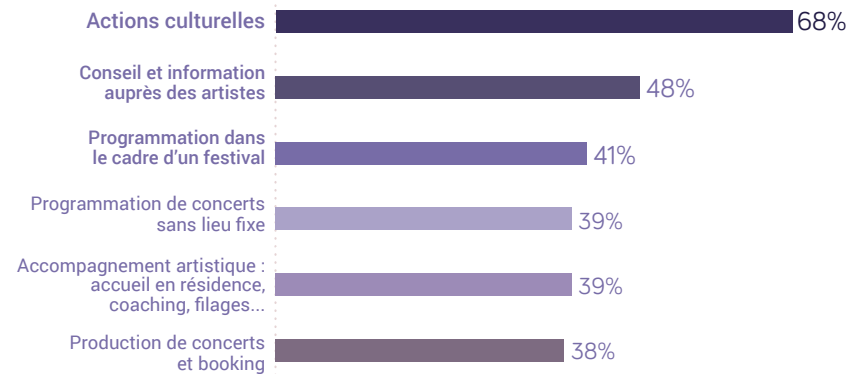
Le précédent Panorama a mis en évidence que les activités les plus fréquemment menées par les adhérents ne correspondaient pas forcément à leur champ d'action principal, c'est-à-dire induit par leur typologie. Ils ont tendance à diversifier leurs activités, pour répondre aux besoins des professionnels et des habitants comme pour diversifier leurs sources de revenus.

De ce fait, si le champ des musiques live rassemble le plus grand nombre d'adhérents, **l'activité la plus menée par les adhérents ne relève pas de l'organisation de concerts, mais des actions culturelles, proposées par 68 % d'entre eux**. La seconde activité la plus menée relève du conseil et de l'information aux artistes, par près de la moitié des adhérents. On retrouve ensuite la programmation, dans le cadre d'un festival (41 % des adhérents), et sans lieu fixe (39 % des adhérents).

Pourcentage de structures par champs d'activité



Les cinq activités les plus menées au sein du réseau (en pourcentage d'adhérents)



Focus. L'impact de la crise sanitaire sur quelques activités des adhérents

×



×

×

7 structures ont été
totalement empêchées,
3 structures n'ont pu
organiser qu'une seule date,
une structure en a organisé
73 sur l'année (valeur
maximale près de 3 fois
moins par rapport
à 2019)

On l'a vu, les adhérents du réseau mènent un grand nombre d'activités dans des champs très variés. Nous prenons le parti de nous concentrer sur certaines des plus emblématiques et impactées par la crise sanitaire, sans que cela ne résume la totalité des initiatives des adhérents et leur richesse. Pour avoir un aperçu plus complet de cette diversité, le lecteur se reportera avec profit à notre précédent Panorama.

L'ORGANISATION DE CONCERTS

Le tiers des structures ayant organisé des concerts sont des lieux de diffusion, les producteurs, tourneurs et organisateurs sans lieu représentent un peu moins d'un tiers ; en ajoutant les festivals, on arrive à près de 80 % des structures organisatrices de concerts en 2020.

Le contexte épidémique a très fortement impacté les activités autour de la diffusion (programmation d'événements, booking, production et organisation de tournées, etc.), ce qui se traduit par une baisse sensible de tous les indicateurs : nombre de dates programmées, groupes et artistes ayant joué sur scène, fréquentation du public...



×
709 dates ont été organisées par 42 adhérents (soit les $\frac{3}{4}$ du total des répondants), soit en moyenne près de 17 dates par structure

Cette moyenne occulte de grandes disparités en fonction des structures et de leur typologie. Il y a en effet une concentration importante du nombre de dates par certains adhérents : les lieux de diffusion totalisent de ce fait 45 % de l'ensemble des dates organisées, avec une moyenne de plus de 22 dates par salle. Par rapport à 2019, les salles du réseau programment un nombre moyen de dates deux fois moins important, et l'ensemble des structures organisatrices de concerts un nombre moyen pratiquement trois fois moindre.

×
739 groupes programmés ou accueillis, 1 829 artistes musicien.ne.s ont joué sur scène

En moyenne, les structures ont accueilli près de 18 groupes, soit 3 fois moins qu'en 2019, avec là aussi des effets de concentration. En témoignent la médiane qui s'élève à 11 et les valeurs extrêmes : 1 groupe accueilli a minima, 106 groupes pour la structure qui en accueilli le plus. A titre comparatif, le nombre de groupes programmés a baissé de 65 % par rapport à 2019.

×
102 841 spectateurs.trices accueilli.e.s sur l'ensemble des dates (nb : une valeur extrême a été écartée)

Ce sont en moyenne 2 508 personnes réunies par structure sur l'année, avec une médiane bien moins élevée à 1 166 spectateurs qui présage d'importants écarts entre les structures. Plus de 9 spectateurs sur 10 ont ainsi été accueillis par la moitié des structures organisatrices de concerts. L'écart entre la structure qui a accueilli le moins de spectateurs et celle qui en accueilli le plus est tout aussi parlant : 25 pour la première, contre 26 433 pour la seconde.

La fréquentation du public a chuté de 87 % par rapport à l'année précédant la pandémie. Pas moins de 500 000 spectateurs avaient été accueillis par les salles du réseau (contre 61 575 en 2020), et 250 000 pour les festivals (seulement 13 246 en 2020).

×

L'ACTION CULTURELLE

L'action culturelle est un terme large qui regroupe l'ensemble des actions en faveur de l'accès à la culture, en direction des publics et du développement culturel sur un territoire. Au croisement d'enjeux citoyens, sociaux, culturels et artistiques, l'action culturelle occupe une place centrale dans le projet et les missions des adhérents du pôle, ce qui en fait l'activité la plus pratiquée au sein du réseau.

L'implication des adhérents dans ce champ d'activité diffère selon leurs typologies.



×

Les structures ayant mené des projets d'actions culturelle en 2020 sont surtout des producteurs, tourneurs et organisateurs sans lieu fixe (27 % du total des répondants menant cette activité), puis des lieux de diffusion (19 %) et des festivals (15 %).

Sur 38 structures ayant déclaré réaliser des actions culturelles, 32 ont communiqué des informations précises sur le nombre de projets mis en place, les structures destinataires ou encore le nombre de bénéficiaires.

A noter que 6 d'entre elles n'ont pas pu réaliser d'actions culturelles, contraintes par le contexte épidémique.

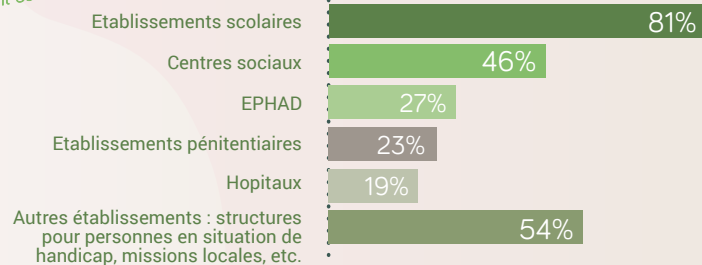
×

26 structures ont ainsi pu mener 418 projets d'actions culturelles (soit 16 projets en moyenne par structure, médiane à 9,5), auprès de 11 414 bénéficiaires (476 en moyenne par structure, médiane à 228)

Les projets d'action culturelle peuvent prendre de nombreuses formes (visites de salles avec des publics scolaires, chorales avec des personnes âgées, ateliers d'éducation aux médias...), en direction de partenaires variés.

En 2020, les actions culturelles des adhérents ont été menées en majorité en direction d'établissements scolaires (pour 81 % des structures proposant de l'action culturelle), ou de centres sociaux pour un peu moins de la moitié des adhérents qui en proposent (voir graphique ci-dessous).

Structures destinataires des actions culturelles (en % d'adhérents menant cette activité)



×

×

L'ACCOMPAGNEMENT D'ARTISTES

L'accompagnement d'artistes désigne l'ensemble des actions mises en place pour aider les artistes à s'épanouir et à rendre leur projet autonome.

34 structures déclarent opérer dans le champ de la ressource et de l'accompagnement des artistes (60 % du total des répondants), que ce soit en délivrant conseils et informations, ou dans une acception plus restreinte par du coaching, des résidences encadrées, de l'aide à la structuration de projets (professionnelle, juridique, etc.).

Un tiers d'entre elles sont des lieux de diffusion, et un peu moins d'un quart des producteurs, tourneurs et organisateurs sans lieu fixe. A l'instar de ces derniers, les labels ou structures de management participent également aux dynamiques d'accompagnement mais sont davantage tournés vers la professionnalisation des projets musicaux : on parle alors de développement de carrière d'artiste.

Près d'un tiers des structures proposant de l'accompagnement le font par le biais d'un dispositif spécifique (Les Inouïs, Objectif Lune, Triple A, STEREO, Get Up !), parfois co-porté avec un ou plusieurs autres adhérents du pôle (Hello Music, Tour de Chauffe).



×

57 projets musicaux accompagnés dans le cadre d'un dispositif, 254 projets musicaux accompagnés hors dispositif

- Chiffres clés de l'accompagnement d'artistes au sein du réseau en 2020
- Plus de 310 projets accompagnés en et hors dispositif
 - Plus de 130 groupes accueillis en résidence
 - Plus de 250 groupes accueillis en studio

ACCUEIL EN RÉSIDENCE ET EN STUDIO

18 structures ont pu accueillir de façon effective des groupes en résidence (soit près d'un tiers du total des répondants). Plus de la moitié sont des lieux de diffusion, et un peu plus du quart des producteurs, tourneurs et organisateurs sans lieu. Si une structure de plus a mis en place des résidences par rapport à 2019, le nombre de groupe accueillis a chuté de près d'un tiers en 2020.

137 groupes ont été accueillis en résidence, soit une moyenne de 7,6 groupes par structure (médiane à 5,5)

Par ailleurs, 15 structures ont déclaré mettre à disposition des studios de répétition, parmi lesquelles 14 ont pu accueillir des groupes en 2020 (un quart du total des répondants). Plus de la moitié sont des lieux de diffusion, et un peu plus du quart des



structures de formation (en cumulé, elles représentent 85 % des structures ayant réalisé des répétitions en studio en 2020). Le nombre de groupes accueillis en studio décroît de 47 % par rapport à 2019, bien que 2 adhérents supplémentaires aient mis à disposition des espaces de répétition.

252 groupes accueillis en studio de répétition, soit 18 groupes en moyenne par structure (valeurs minimale et maximale de 2 et 56 groupes)

FORMATION ET TRANSMISSION

A côté des ateliers musicaux et autres actions d'éducation artistique et culturelle, certaines structures proposent des formations longues durées (initiales, continues ou professionnelles). Souvent diplômantes, elles peuvent être artistiques, administratives ou relatives à des savoir-faire et connaissances dans le secteur musical : enseignement, médiation, management, politiques culturelles...



1127 élèves/apprenant.e.s accueilli.e.s par 6 adhérents dans le cadre de formations initiales, continues ou professionnelles

MANAGEMENT D'ARTISTES

L'activité de management consiste à conseiller et orienter le développement de la carrière d'un.e artiste en assurant un rôle d'intermédiaire professionnel entre l'artiste et les différents acteurs de l'industrie musicale. 11 adhérents font du management et de l'accompagnement d'artistes le cœur de leur activité, mais une quinzaine de structures du réseau réalisent du management plus ou moins ponctuellement.

93 projets musicaux managés par 17 structures

ACTIVITÉS PHONOGRAPHIQUES

15 adhérents développent des activités liées aux musiques enregistrées, de façon plus ou moins spécialisée : production phonographique, édition musicale, distribution physique et/ou numérique, pressage et duplication, etc.

×
80 projets phonographiques ou d'édition produits par 14 structures

MÉDIAS

Les 5 radios associatives du réseau sont plus ou moins spécialisées dans les musiques actuelles : certaines y consacrent l'entièreté de leur programmation, alternant entre playlists musicales et émissions centrées sur des esthétiques particulières, d'autres ne le sont qu'en partie mais toutes défendent la scène musicale régionale ou mènent des projets en lien avec la musique.

×
187 émissions animées dans leurs grilles hebdomadaires, dont près de 70 % d'émissions musicales en moyenne

Par ailleurs, une douzaine de structures ont développé une activité de captations audiovisuelles dans différentes circonstances et sous des formes diverses : concerts et festivals, répétitions, émissions de radio, etc.

AUTRES ACTIVITÉS

5 adhérents ont également réalisé des prestations de diverses sortes (bar et restauration, catering, billetterie, etc.), qui ont été très sérieusement impactées par la crise sanitaire et ont créé un manque à gagner en termes de recettes propres (cf. infra).

Plus largement, les structures membres de Haute Fidélité mènent un ensemble d'autres activités, en lien plus ou moins étroit avec les musiques actuelles : organisation et/ou accueil d'expositions, sessions de co-écriture avec des artistes, formation de bénévoles...



×
89 % des structures
répondantes sont
employeuses

Les types d'emplois salariés au sein du réseau

Les **emplois permanents** désignent dans cette étude les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), parmi lesquels les fonctionnaires, et les Contrats à Durée Déterminée (CDD) de plus de 6 mois.

Les **emplois temporaires** comprennent les CDD de moins de 6 mois, les Contrats à Durée Déterminée d'Usage (CDDU), aussi appelés contrats intermittents, et les vacataires de la fonction publique.

Pour désigner les autres types d'effectifs présents au sein des structures, nous utiliserons le terme de **ressources humaines complémentaires**. Dans cette catégorie on retrouve les emplois aidés, les volontaires en service civique, les stagiaires ou encore les mises à disposition de personnel. S'ils peuvent être d'une durée plus ou moins longue, ce ne sont pas des emplois pérennes pour les acteurs et leur recours massif peut être un indicateur de précarité de l'emploi. On y adjointra les bénévoles, qui peuvent occuper une place importante au sein des équipes de certaines structures (tout particulièrement parmi les radios associatives et les festivals).

×

×
Ressources humaines
Un réseau générateur
d'emplois à consolider

STRUCTURES EMPLOYEUSES AU SEIN DU RÉSEAU

En 2020, 50 des 56 répondants ont eu recours à l'emploi salarié. Les 11 % de structures n'ayant pas salarié sont soit des structures créées plus récemment (entre 2014 et 2018), soit des structures plus anciennes (créées entre 1989 et 1999) dont l'activité est en perte de vitesse et/ou a été durement impactée par la pandémie de Covid-19. Chacune des typologies d'acteurs du réseau compte une structure ne salariant pas, sauf celles des radios associatives et des labels et producteurs phonographiques (soit les deux moins nombreuses).

Parmi les structures employeuses, 22 % n'emploient que des salarié.e.s permanent.e.s. La diversité est plus grande qu'en 2019 : on retrouve des structures de formation ou de management et des radios associatives, mais aussi des festivals, un producteur de concert, un lieu de diffusion et un studio. Il semblerait ainsi qu'une plus grande variété d'adhérents n'ait pas eu à embaucher de salariés temporaires en complément de leurs effectifs permanents, compte tenu de l'activité fortement contrainte tout au long de l'année.

26 % des structures employeuses mobilisent exclusivement des salarié.e.s temporaires : ce sont en majorité des producteurs et organisateurs de concerts, ainsi que des structures de management et producteurs phonographiques.

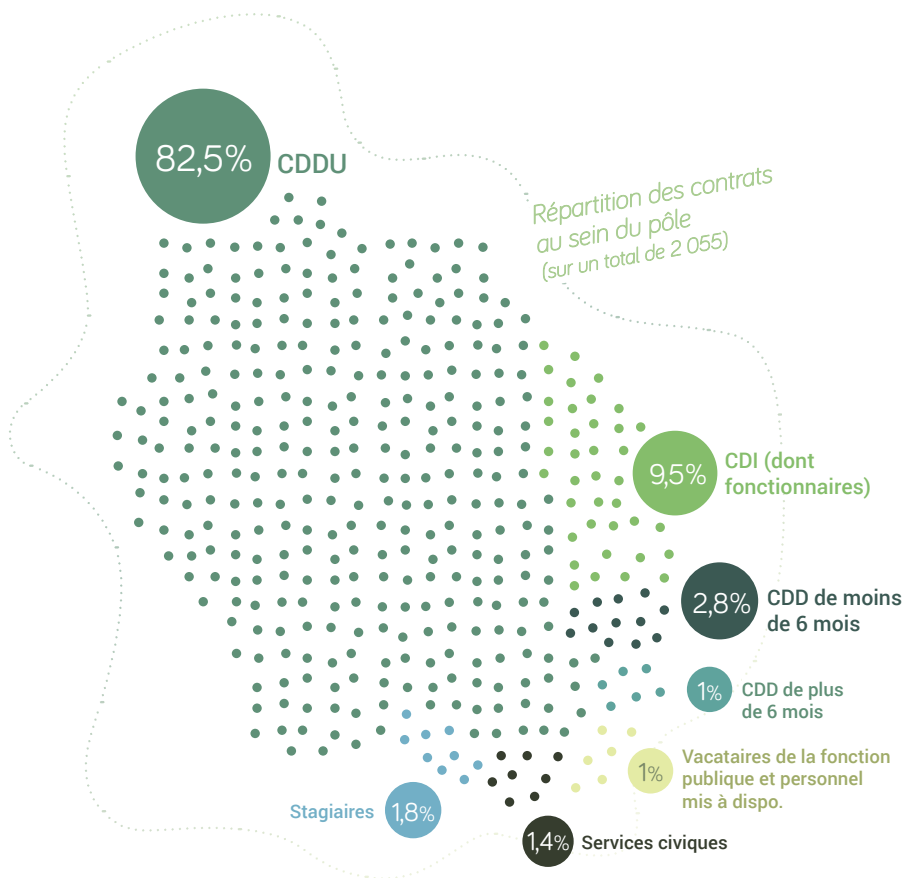
Le reste des structures employeuses (52 % d'entre elles) emploient à la fois du personnel permanent et du personnel temporaire. On retrouve chez ces acteurs une diversité d'adhérents : une majorité de salles de concerts, plusieurs tourneurs, quelques festivals, des structures de formation et de management, un éditeur phonographique et une radio.

×

×
Plus de la moitié
des structures
employeuses salarient
à la fois du personnel
permanent et
temporaire

×
Le pôle représente plus de 216 salarié-e-s permanent-e-s et près de 1700 contrats intermittents

×
Les 3/4 des ETP sont occupés par des salariés en CDI



×

PORTRAIT DE L'EMPLOI SALARIÉ AU SEIN DU RÉSEAU

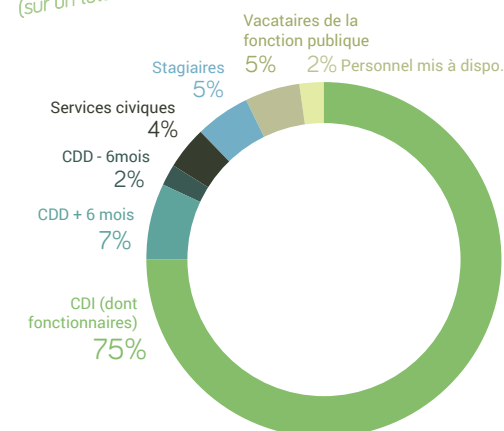
L'emploi intermittent est prédominant au sein de Haute Fidélité : les CDDU représentent 82,5 % des quelque 2000 contrats générés en 2020, alors que les emplois permanents représentent 10,5 % de l'ensemble. Cela s'explique par la prééminence des activités liées au spectacle vivant, qui requièrent des embauches temporaires pour engager des artistes ou technicien-ne-s.

Les baisses significatives d'emplois permanents et de contrats intermittents observées par rapport à 2019 - respectivement -20 % et -44 % - peuvent être expliquées de trois façons principales. Premièrement, par des différences dans l'échantillon de répondants : certaines structures n'ayant pas répondu cette année comptent parmi les plus grosses employeuses de personnel permanent et/ou temporaire. Deuxièmement, par des différences de catégorisation et de calcul. Les fonctionnaires étaient en effet distingués des CDI l'an passé, ce qui a pu provoquer des confusions dans le remplissage du questionnaire puisque certains fonctionnaires se retrouvaient comptabilisés deux fois (comme « fonctionnaire » et « CDI »). Enfin, par la crise sanitaire qui a conduit les structures à limiter les emplois proportionnellement à leur activité nettement ralentie, en particulier sur l'embauche des intermittents.

Le CDI reste la forme la plus utilisée de contrats permanents et représente les 3/4 des équivalents temps plein (ETP). Le second type de contrat le plus utilisé au régime général est le CDD de moins de 6 mois (2,8 % de l'ensemble des contrats), traduisant une forme d'instabilité dans l'emploi permanent.

Minoritaires en termes d'effectifs, les emplois permanents représentent néanmoins une très large majorité de 82 % des équivalents temps plein, soit 192 ETP sur 234. Parmi ces emplois permanents, les fonctionnaires - salariés par 5 structures - représentent 32 postes et 32 ETP.

Répartition des E.T.P. hors intermittents (sur un total de 234 E.T.P.)



× Plus des 2/3 des emplois permanents sont salariés par des lieux de diffusion et structures de formation et de transmission

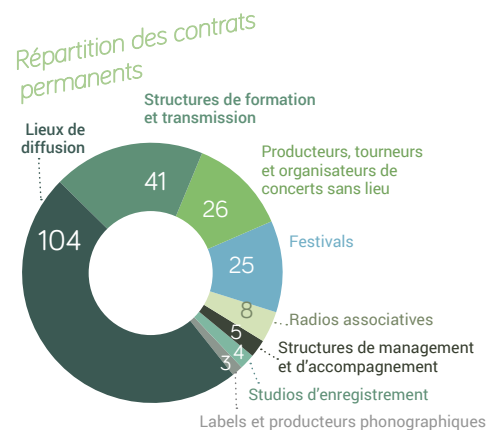
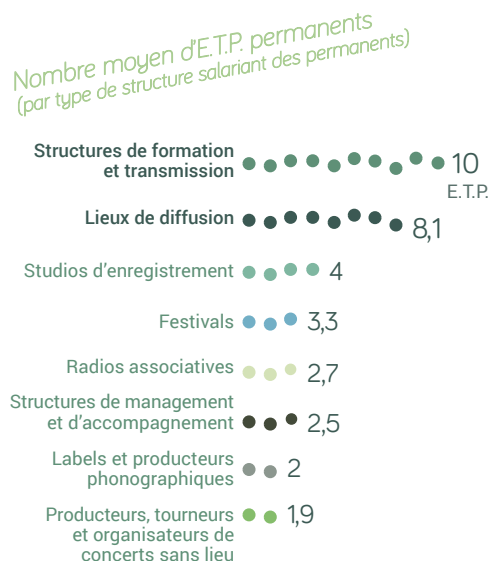
EMPLOIS PERMANENTS

74 % des structures employeuses font appel à des salarié.e.s permanent.e.s (CDI et CDD de plus de 6 mois), pour un total de 216 contrats sur l'échantillon de 56 répondants.

Ce sont les lieux de diffusion qui génèrent le plus d'emplois permanents : fonctionnant en moyenne avec 8,1 ETP, ils représentent 48 % de l'ensemble des contrats permanents. Cela s'explique par la présence au sein du pôle de lieux subventionnés dont les importantes infrastructures nécessitent une masse salariale conséquente pour fonctionner.

On retrouve ensuite les structures de formation et de transmission, qui totalisent 19 % des contrats permanents et s'appuient sur 10 ETP en moyenne.

Proportionnellement, les structures générant le moins d'emplois permanents sont les structures de management et les labels. Représentant en cumulé 3,7 % des contrats permanents, ces acteurs fonctionnent en moyenne avec 2,3 ETP. Cette capacité moins affirmée à stabiliser de l'emploi permanent met en lumière leur précarité, accrue par le contexte de crise.



× Près des 3/4 des ETP permanents sont salariés par des lieux de diffusion et structures de formation et de transmission

EMPLOIS TEMPORAIRES

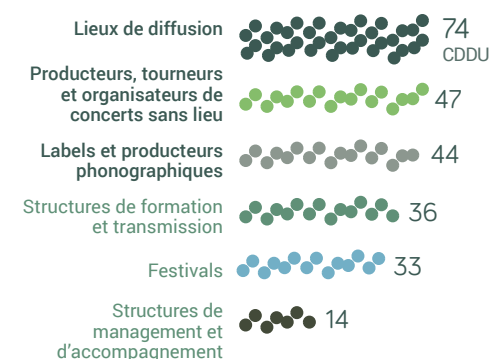
78 % des structures employeuses mobilisent des contrats temporaires (CDDU, CDD de moins de 6 mois, vacataires de la fonction publique), pour un total de 1 766 contrats dont une très grande majorité de contrats intermittents.

Les acteurs des musiques live sont ceux qui emploient le plus d'intermittent.e.s. Les lieux de diffusion concentrent 45 % des contrats temporaires et fonctionnent en moyenne avec 74 CDDU par structure. Les producteurs et organisateurs de concerts suivent, avec un nombre moyen de 47 CDDU par structure et près de 30 % des contrats temporaires du pôle. Moins nombreux à avoir recours aux emplois de ce type et organisés sur des temporalités plus ponctuelles, les festivals totalisent quant à eux 9,3 % de l'ensemble de ces contrats et fonctionnent en moyenne avec 33 CDDU par acteur.

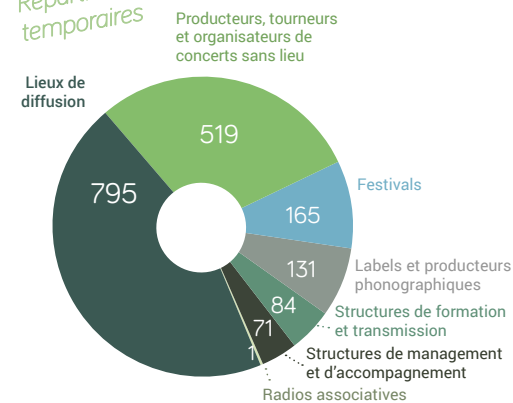
Alors qu'ils ne sont que trois, les labels et producteurs phonographiques totalisent la proportion significativement élevée de 7,4 % des contrats temporaires, avec un nombre moyen de 44 CDDU par structure.

A noter qu'une seule radio associative a recours à un CDD de moins de 6 mois et qu'aucune n'a recours à l'emploi intermittent. Enfin, le seul studio d'enregistrement salariant n'embauche aucun contrat temporaire.

Nombre moyen de CDDU (par type de structure salariant des intermittents)



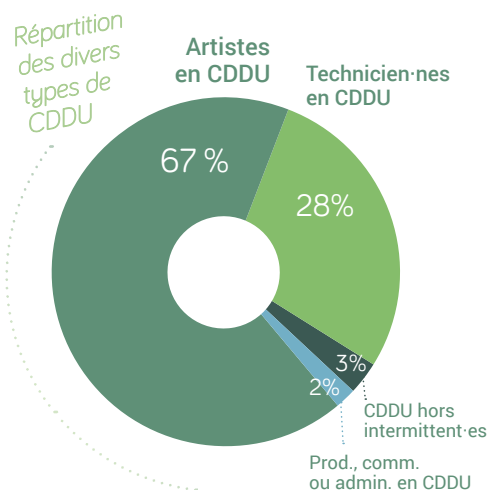
Répartition des contrats temporaires



×
Près des ¾ des CDDU sont salariés par des lieux de diffusion et organisateurs et producteurs de concerts

72 % des structures employeuses salarient en CDDU, pour un total de 1 696 contrats.

Les artistes constituent les deux tiers des CDDU. Ils sont à 80 % générés par les lieux de diffusion et les organisateurs et producteurs de concerts. Les technicien·ne·s représentent 28 % du total des CDDU, et sont quant à elles et eux majoritairement salarié·e·s par des salles, des producteurs et organisateurs de concerts ainsi que par des labels et producteurs phonographiques.



Ressources humaines complémentaires

×
Moyennes et médianes
2,7 emplois aidés en moyenne par structure (médiane à 2)
27,4 bénévoles en moyenne par structure (médiane à 20)
2,3 services civiques en moyenne par structure (médiane à 2,5)
2,3 stagiaires en moyenne par structure (médiane à 2)

Aides à l'emploi

Un tiers des répondants ont bénéficié d'aides à l'emploi en 2020 via différents dispositifs mis en place par l'Etat ou la région Hauts-de-France : contrats d'alternance ou d'apprentissage, Fonpeps, Fonjep, CREAP, emplois francs, PEC, contrats adultes-relais, etc. Ces aides ont contribué à l'embauche de 48 personnes soit 32,9 ETP.

Bénévolat

55 % des répondants ont eu recours au bénévolat, correspondant à près de 850 personnes. Ce chiffre trois fois moindre par rapport à 2019 s'explique notamment par des différences dans l'échantillon de répondants ou des non-réponses. Mais aussi par la crise sanitaire, qui a empêché l'organisation de festivals et a conduit les structures organisatrices à considérablement réduire voire à ne pas recourir du tout au bénévolat.

Les structures ayant le plus fait appel à des bénévoles sont des lieux de diffusion, des festivals et des organisateurs et producteurs de concerts sans lieu. Elles sont toutes sous statut associatif, hormis une régie directe.

Les structures qui ont le plus grand nombre de bénévoles sont usuellement les festivals et les radios associatives. Cependant, la structure qui a mobilisé le plus de bénévoles en 2020 est un lieu de diffusion (64 bénévoles), celle qui en compte le moins est une structure d'accompagnement d'artistes (1 bénévole).

A titre indicatif, les structures estiment globalement les heures de bénévolat à plus de 21 000 dans l'année, soit en moyenne près de 25 h par bénévole (nb : 25 structures sur 31 ont fourni une estimation sur ce point).

Services civiques

21 % des répondants ont mobilisé des volontaires en service civique, accueillant 28 personnes soit 10,5 ETP. Le service civique est un dispositif national créé en 2010 visant à encourager l'engagement citoyen. L'Etat prend en charge l'indemnité versée à la personne engagée, ainsi que l'intégralité de sa couverture sociale. Le service civique peut être mis en place dans les associations à but non lucratif, ainsi que les structures de droit public, et s'adresse notamment au secteur culturel.

En 2020, les structures de management et d'accompagnement d'artistes, les labels et producteurs phonographiques et les studios d'enregistrement n'y ont pas eu recours. Ce sont en particulier les salles de concert et les radios associatives qui y font appel. Cela permet de renforcer les équipes sur certaines missions, notamment sur les actions de médiation avec les publics ou de production.

Stages

29 % des répondants ont accueilli 36 stagiaires (indemnisés ou non), représentant 12,5 ETP. Ce sont essentiellement des lieux de diffusion, des organisateurs et producteurs de concerts ou encore des festivals.

88 % des structures qui font appel à des stagiaires sont des associations.

La structure qui a mobilisé le plus de stagiaires en comptait 6, mais la plupart des structures en mobilisent entre un et trois. Leur recours n'est pas anecdotique et contribue au fonctionnement des structures.

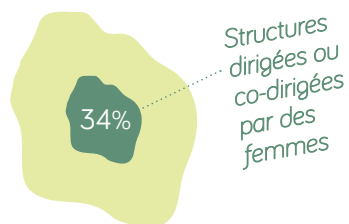
×
×

Près de la moitié
des 94 cadres
salarié.e.s du réseau
étaient des femmes
ou des personnes
non-binaires ou
transgenres

INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES FACE À L'EMPLOI

DANS LES ÉQUIPES DES STRUCTURES

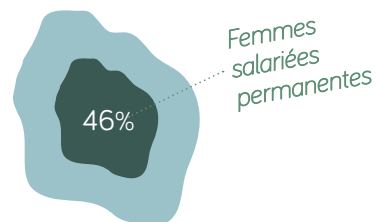
Aborder la question de l'emploi au sein du réseau sous le prisme de la parité femmes-hommes conduit à constater des inégalités, plus ou moins fortes en fonction des métiers, responsabilités et types de postes occupés dans les structures. On observe néanmoins une évolution favorable sur un an des trois principaux indicateurs retenus pour mesurer cette parité.



63 % des structures répondantes sont dirigées exclusivement par des hommes, tandis que les femmes assurent la direction ou la coordination générale dans 34 % des cas (+ 11 points par rapport à 2019, ce qui peut aussi tenir aux variations dans

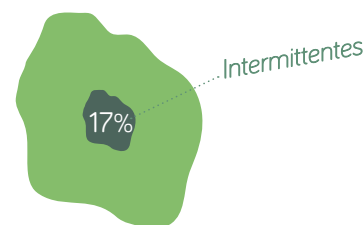
l'échantillon). Elles assument ces fonctions seules dans 25 % des structures, et en binôme mixte dans 9 % des cas. A titre comparatif, le tiers des structures de la Fédélima étaient dirigées ou co-dirigées par des femmes en 2019, et 15 % des 88 SMAC subventionnées par le ministère de la Culture étaient dirigées exclusivement par des femmes au 1^{er} janvier 2020*.

Ce constat général recouvre par ailleurs des inégalités en fonction du champ d'activités des structures. Les femmes dirigent ou coordonnent proportionnellement plus des structures de formation-transmission (60 % d'entre elles) ou des tourneurs/producteurs/organisateurs sans lieu fixe (la moitié d'entre elles) que des labels et producteurs phonographiques ou des studios d'enregistrement ou de répétition (directions exclusivement masculines).



Par ailleurs, les femmes représentent 46 % des salarié.e.s permanent.e.s du pôle (+ 4 points en un an). Elles occupent 45 % des CDI et 60 % des CDD de plus de 6 mois, et 44 % des postes de fonctionnaires existants chez nos adhérents.

En revanche, on constate toujours de forts déséquilibres concernant l'intermittence. Elles représentent en effet 17 % des contrats intermittents : environ 1 CDDU sur 6 a été signé par une femme en 2020.



Phénomène bien connu, les disparités sont particulièrement exacerbées concernant les artistes (19 % de femmes) et les techniciens (seulement 10 %). A contrario, elles sont proportionnellement plus présentes sur des postes en contrats intermittents liés à la production, la communication et l'administration (57 %).

SUR SCÈNE ET À L'ÉCHELLE DES PROJETS ACCOMPAGNÉS

- 21 % des groupes programmés ou accueillis par nos adhérents étaient menés par une femme ou au moins à moitié composés de femmes, ou de personnes non binaires ou transgenres (soit un groupe sur 5)
- 19 % des artistes musicien.ne.s qui se sont produit.e.s sur scène en 2020 étaient des femmes, ou des personnes non-binaires ou transgenres
- Sur les 311 projets accompagnés par nos adhérents (en et hors dispositif spécifique), 23 % étaient menés par une femme ou au moins à moitié composés de femmes

Remarques préalables :

L'analyse budgétaire a été réalisée à partir d'un échantillon de 35 adhérents, constant entre 2019 et 2020. Ce parti pris a permis de réaliser un comparatif plus fin sur les deux années et de mettre en évidence certains effets de la crise sanitaire. Dans l'ensemble, la baisse des produits des structures a été compensée par une diminution équivalente ou parfois supérieure des charges, et l'importante chute des recettes propres s'est vue atténuée par des subventions à l'équilibre voire en hausse pour certaines catégories d'acteurs (structures de management ou d'accompagnement d'artistes, producteurs de concerts et tourneurs).

×
Les charges des adhérents s'élèvent à environ 11,5 millions d'euros, soit une baisse de près d'un tiers en un an

UNE BAISSÉ MARQUÉE DES CHARGES AU SEIN DU PÔLE

En 2020, les répondants ont totalisé près de 11,5 millions d'euros de charges. Cela représente une moyenne d'environ 327 751 € par structure, avec une médiane nettement inférieure à 156 114 € qui traduit une concentration des charges par certains acteurs. En effet, 81 % du volume global des charges est supporté par 43 % des structures : lieux de diffusion (50 % du total des charges), festivals (21,5 %) et structures de formation et de transmission (9,5 %).

Le volume total des charges est inférieur de 32 % par rapport à 2019, en raison d'une activité fortement ralentie par la crise sanitaire. L'organisation de concerts et d'événements, profondément impactée, a par exemple diminué fortement les embauches de techniciens et d'artistes en CDDU, de même que les coûts de diffusion artistique. Par ailleurs, un certain nombre de structures ont bénéficié d'exonérations URSSAF (non comptabilisées en détail dans notre enquête), contribuant à amoindrir les charges supportées. Certaines structures ont également fait le choix de ralentir leur activité, pour préserver leur trésorerie et anticiper sur une reprise «en pointillé» (et/ou sur la baisse attendue des aides et subventions publiques après la crise).

×

×

×
Éléments budgétaires
Des modèles économiques contrastés,
un impact net de la crise sanitaire

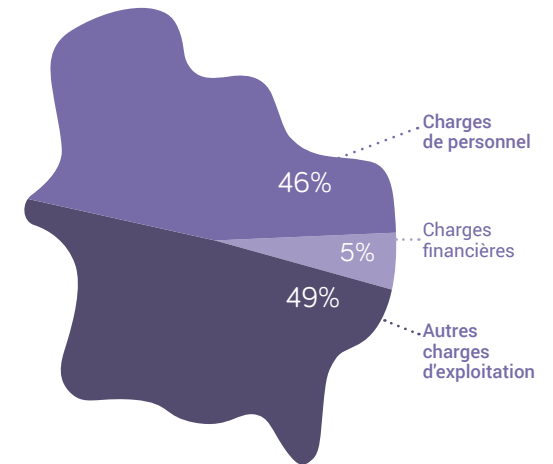
Cette baisse globale se répercute différemment en fonction du poste de dépenses : elle a été moins marquée pour les charges de personnel (- 24 %) que pour les autres charges d'exploitation (- 38 %).

Les charges de personnel (salaires et cotisations) représentent ainsi 46 % du volume total des charges au sein du pôle, soit environ 5,3 millions d'euros sur l'échantillon observé.

Les autres charges d'exploitation (hors masse salariale donc) représentent 5,6 millions d'euros, soit un peu moins de la moitié des charges des adhérents. Ces dépenses peuvent être de natures différentes en fonction des activités et typologies d'acteurs : achats de concerts (cessions), location de locaux, coûts de communication, déplacements et voyages, frais d'entretien ou de gardiennage, achats et entretien de matériel, frais d'enregistrement en studio, etc.

Cette répartition des charges diffère un peu de celle de 2019. En proportion, les charges de personnel sont un peu plus élevées (+ 5 points) et les autres charges d'exploitation un peu moins (- 5 points), dans la mesure où les structures ont restreint leur activité et les coûts d'exploitation - artistiques, logistiques... - afférents.

Répartition des charges au sein du réseau



×
 Une importante baisse des charges pour les acteurs du live : festivals (- 53 %), salles de concerts (- 33 %) et producteurs (- 32 %) ×

En fonction de leur régime juridique ou de leur type d'activité, les structures supportent un montant moyen de charges plus ou moins élevé. Les associations ont un montant moyen de charges plus élevé que les régies directes (356 239 € de charges moyennes par association contre 293 515 € par régie). Cela tient au fait que la plupart des grosses

structures publiques du réseau, nécessitant des moyens importants pour fonctionner, ne sont pas comprises dans l'échantillon. Au contraire, les sociétés commerciales du réseau ont relativement peu de charges par structure (54 450 € en moyenne) : il s'agit en majorité de petites sociétés en cours de structuration.

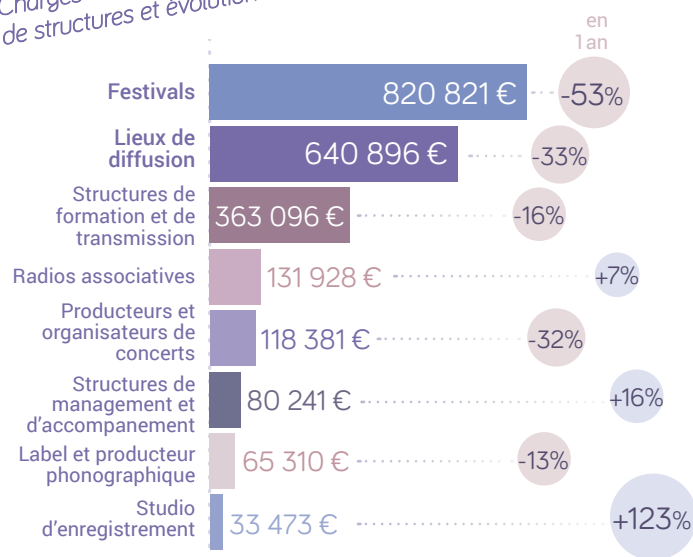
Par ailleurs, les structures qui ont le plus de dépenses moyennes sont les acteurs de la diffusion : festivals et salles de concerts en tête.

L'évolution des charges moyennes sur un an varie de manière très diverse en fonction de la typologie des structures, comme le montre le graphique en bas de page à gauche. La baisse est particulièrement

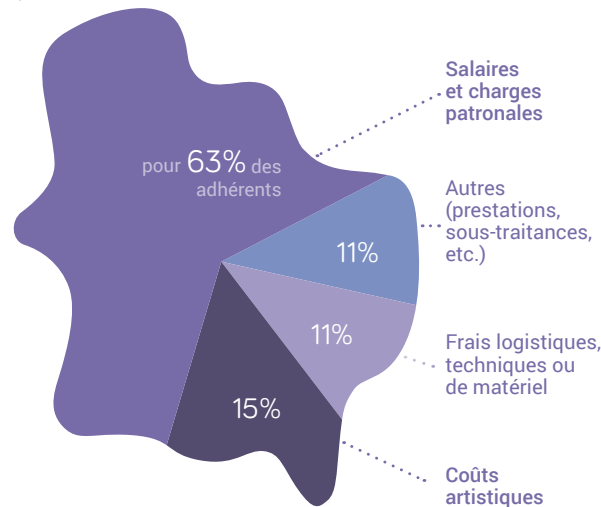
marquée pour les acteurs du live, alors que les radios associatives ou bien les structures de management et d'accompagnement ont connu une hausse relative (respectivement + 7% et + 16 %). Le studio d'enregistrement de l'échantillon a quant à lui vu ses charges plus que doubler en un an.

Les dépenses les plus importantes des adhérents peuvent être classées en quatre catégories principales (cf. schéma ci-contre). Les principaux coûts relèvent des salaires et charges patronales pour 63 % des adhérents. Les coûts artistiques sont cités en seconde position par 15 % des structures : il s'agit ici des achats de spectacles ou de l'embauche en direct d'artistes. Enfin, respectivement 11 % d'entre elles évoquent les frais techniques et logistiques ou d'autres frais (prestations, sous-traitance, etc.) comme étant les plus importants pour leur structure.

Charges moyennes par typologie de structures et évolution 2019-2020



Dépenses les plus importantes



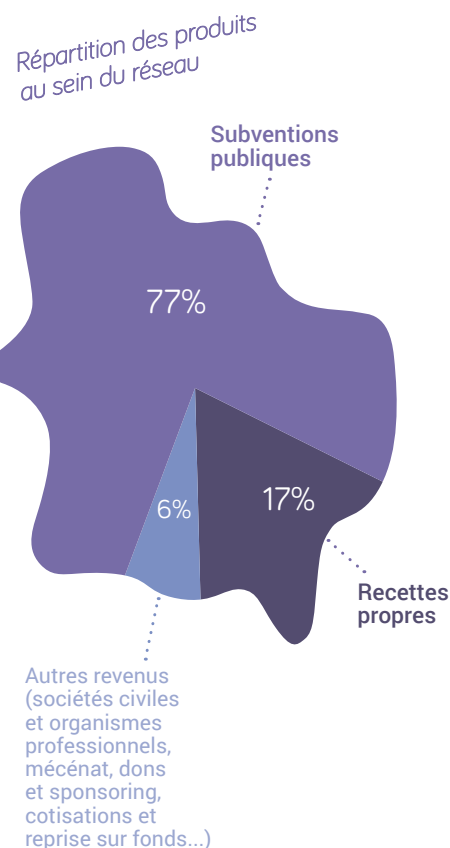
× Les produits des adhérents représentent environ 12,2 millions d'euros, soit presque un tiers de moins qu'en 2019

×

UNE BAISSÉ DES PRODUITS ÉQUIVALENTE À CELLE DES CHARGES

Les produits correspondent aux ressources financières des structures : recettes propres (ou chiffre d'affaires), subventions publiques, aides des sociétés civiles ou encore mécénat et dons. A l'instar des charges, le volume total des produits des adhérents a chuté de 32 % en un an, s'élevant à près de 12,2 millions d'euros en 2020.

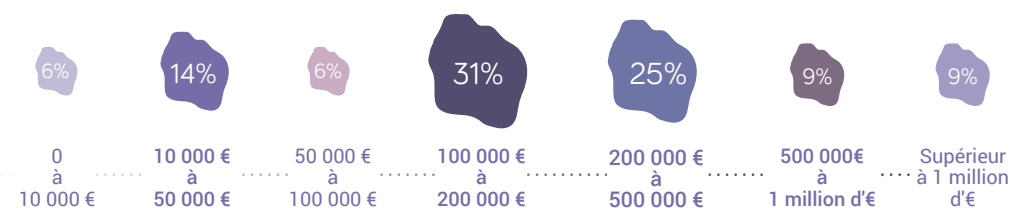
Le lourd impact de la crise sur l'activité des structures se traduit par des effets sur le volume de leurs produits et sa composition. Ainsi, le montant total des recettes propres passe de 7,6 millions d'euros en 2019 à 2,1 millions d'euros en 2020 : cela représente une diminution de 72 %. Ces recettes propres représentaient 43 % des produits des adhérents l'année précédant la crise sanitaire, contre seulement 17 % en 2020. Corrélativement, la proportion de subventions publiques a nettement augmenté : de 52 % des produits des adhérents, elle passe à environ 77 % en 2020 ! Le montant des autres revenus (sociétés civiles et organismes professionnels ; mécénat, dons et sponsoring ; cotisations et reprises sur fonds, etc.) reste quant à lui stable, passant de 5 % à 6 % du total des produits des structures.



×

× Près de la moitié des autres revenus proviennent d'aides et de sociétés civiles (CNM, SACEM, ADAMI, etc.)

Répartition des adhérents en fonction de leur budget



Le budget moyen des structures (total des produits) s'élève à 347 847 € alors que le budget médian est de 179 887 €, ce qui veut dire d'une part que la moitié des structures a généré en 2020 des produits annuels inférieurs à 179 887 € et d'autre part que certaines structures du pôle concentrent une part significative des produits financiers.

Les budgets des adhérents et la répartition des produits au sein du pôle sont très contrastés, comme le montre le graphique ci-dessus. 56 % des adhérents ont un budget compris entre 100 000 et 500 000 €, 20 % ont un budget inférieur à 50 000 €, et 18 % ont un budget supérieur à 500 000 €. Les effets de

la crise sont là aussi perceptibles puisque la tranche 100 000-500 000 € rassemble un peu plus d'adhérents en 2020 (+ 5 points en un an), et qu'il y a une part moindre de budgets supérieurs à 500 000 € (- 5 points) et un peu plus importante de budgets inférieurs à 50 000 € (+ 3 points).

×
Le budget moyen le moins élevé est près de 25 fois inférieur aux budgets moyens les plus élevés

PRODUITS MOYENS DES ADHÉRENTS

Les produits moyens des adhérents par statut juridique et par type de structure donnent à voir les mêmes tendances que celles observées au niveau des charges moyennes. **Les associations ont des budgets plus importants** que les autres structures (près de 381 000 € de budget moyen), tandis que les sociétés commerciales ont les plus bas budgets moyens (69 735 €).

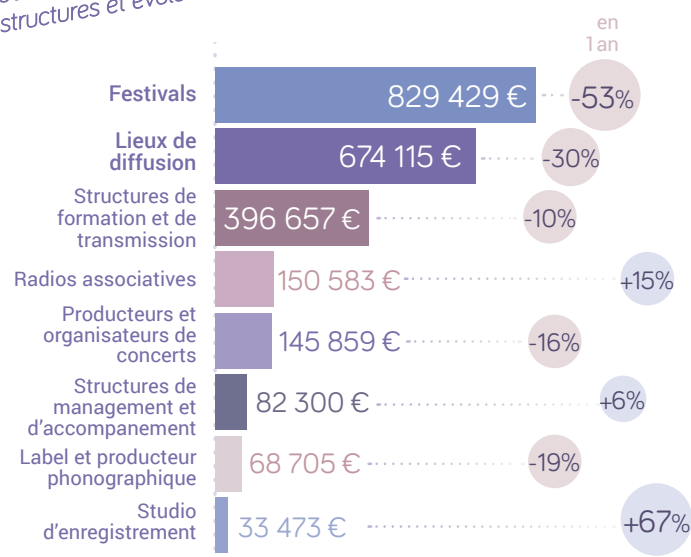
De même, **les acteurs de la diffusion (festivals et salles) ont les plus hauts budgets moyens du réseau** (respectivement près de 830 000 € et 674 115 € par structure). A l'inverse, **le label et le studio d'enregistrement ont de loin les plus bas budgets moyens** (68 705 € pour le premier, et près de 33 500 € pour le second).

L'évolution des produits moyens sur un an correspond globalement à celle observée au niveau des charges. Les acteurs de la diffusion sont particulièrement touchés, ainsi que le label de l'échantillon, quand le studio d'enregistrement ou encore les radios associatives voient leurs produits augmenter.

La corrélation est directe avec l'évolution des recettes propres des structures. Les festivals ont ainsi connu une baisse moyenne de leurs recettes propres de 99 %, les salles de concert de près de deux tiers, et les

organisateurs de concerts de 59 %. Les structures de management et celles œuvrant dans la transmission ont vu leurs recettes propres diminuer de respectivement 61 % et 42 %, baisses souvent compensées par une hausse des subventions publiques.

Produits moyens par typologie de structures et évolution 2019-2020



×

Remarque préalable :

Les financements publics regroupent ici les subventions de fonctionnement et d'investissement, les aides aux projets, les aides à l'emploi ainsi que les aides exceptionnelles attribuées durant la pandémie, mais aussi les budgets alloués par les collectivités aux structures adhérentes en régie directe.

SUBVENTIONS PUBLIQUES

Du fait de leur caractère non-lucratif, lucratif limité ou public, une part importante des revenus des acteurs du réseau provient de subventions publiques. C'est d'autant plus le cas durant cette première année de pandémie, où les collectivités publiques ont compensé un manque à gagner important en termes de recettes propres. Les financements publics représentent la part **significativement élevée de 77 % de leurs produits, soit plus de 9,3 millions d'euros, un montant stable par rapport à l'année précédente.**

Tous les répondants à l'exception d'un ont perçu une ou plusieurs subventions de la part des différentes collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements, région), de l'État (DRAC, ministère de la Culture...), et dans une moindre mesure de l'Union Européenne. En moyenne, les adhérents perçoivent 265 819 € de subventions mais la valeur médiane est bien inférieure : **la moitié des acteurs touchent moins de 137 851 € de subventions.** Cet écart s'explique par la concentration des subventions par certaines structures et certains types d'activités. Si la valeur moyenne est équivalente à celle de 2019, la valeur médiane est supérieure (+ 15 %) : en d'autres termes, un plus grand nombre de structures a touché un montant de subventions plus élevé, notamment en raison des aides Covid de l'Etat.

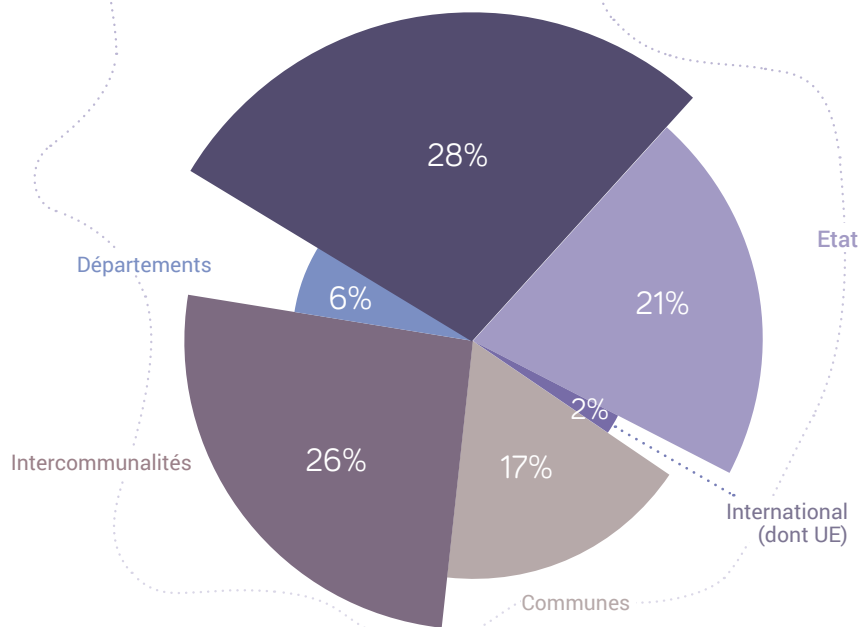
× La Région Hauts-de-France et l'Etat représentent près de la moitié des financements publics des structures

× Les financements publics ont été alloués à 76 % au fonctionnement global des adhérents, à 17 % sur des aides aux projets et à 7 % sur des aides Covid

× Près d'un tiers des subventions de l'Etat allouées au titre du Covid-19 en 2020

Répartition des subventions publiques au sein du pôle par financeur (hors aides à l'emploi)

Région Hauts-de-France



La répartition des financements publics varie peu entre 2019 et 2020. L'évolution la plus notable tient à la baisse de la part prise par les intercommunalités et les communes par rapport à l'ensemble (- 2 points chacune), corrélativement à la hausse de la part prise par l'Etat (+ 4 pts). C'est la Région Hauts-de-France qui finance le plus les acteurs du pôle en 2020. Elle contribue à hauteur de 28 % de l'ensemble des financements

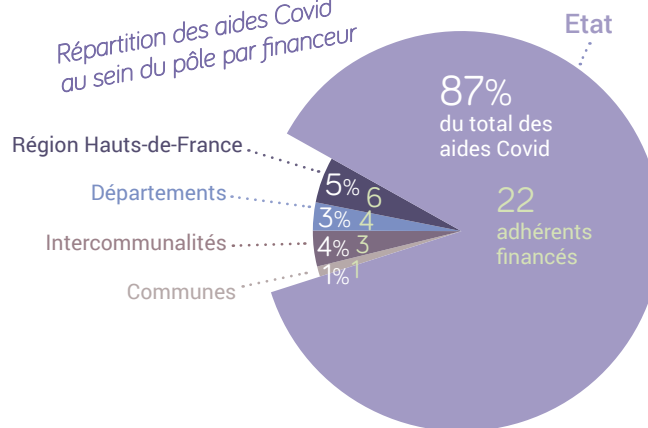
publics et subventionne le plus grand nombre d'adhérents (30 structures). L'Etat finance un nombre identique de structures, pour un apport s'élevant à un peu plus d'un cinquième du total des subventions publiques (21 %). Alors que les intercommunalités représentaient en 2019 28 % de l'ensemble en tant que plus important financeur, leur apport s'élève l'année suivante à 26 %, finançant 19 adhérents. Cette modification à la marge des équilibres financiers s'explique principalement par le contexte de crise. Les aides Covid ont pour l'essentiel été versées par l'Etat et, dans une moindre mesure, par la Région, faisant mécaniquement augmenter

la part prise par chacun dans le total des financements publics alloués en 2020.

Les communes subventionnent le même nombre de structures en 2020 (19 adhérents), mais contribuent proportionnellement moins à l'ensemble qu'elles ne le faisaient l'année précédente (17 % en 2020, contre 19 %). Enfin, les départements financent un nombre un peu plus important de structures (23 en 2020), mais ne représentent plus que 6 % de l'ensemble des subventions publiques (contre 7 % en 2019).

Si les aides Covid ne représentent que 7 % des subventions publiques attribuées en 2020, elles concernent un nombre élevé de structures et ont joué un rôle compensateur non négligeable. Un peu plus des deux tiers des répondants ont en effet reçu une ou plusieurs aides pour faire face à la crise sanitaire. L'Etat est de loin le principal contributeur à ce titre, ayant soutenu 22 structures pour 87 % du total des aides Covid. Ces aides de l'Etat ont été allouées au titre du fonds de solidarité (55 % des aides Covid de l'Etat), de l'activité partielle (44 %) ou par le biais d'aides exceptionnelles de la DRAC Hauts-de-France (1 %). Les collectivités territoriales ont donc contribué à hauteur de 13 % de l'ensemble des aides Covid attribuées aux répondants : en premier lieu la région Hauts-de-France (5 % du total), puis les intercommunalités (4 %) et départements (3 %), et enfin les communes (1 %).

Répartition des aides Covid au sein du pôle par financeur



×
Les adhérents
de Haute Fidélité
94 adhérents
en juin 2022

■ 4Écluses (Les)

A Gauche de la Lune

Abattoir (L')

Adieu Perroquet

Aéronef (L')

Agence Singularités

Ah bon ? Productions ■

AMM Fest

ARA

Arcades (Les)

Art Point M / Name Festival

Art scène (L')

Art Track

Association Seddiki Jazz Band

ATTACAFA

Avant-Post

Ba Zique

BIC (La)

Biscuiterie (La)

Boîte à musique (La)

Bougez Rock

Briqueterie (La)

Campus des Musiques
Actuelles (Le)

Cave aux Poètes (La)

Caves à musique de Laon
(Les)

Caves à musique de Tergnier
(Les)

Celebration Days Records

Centre Arc en Ciel (Le)

Centre culturel Gérard Philippe

Comala Radio

Condition Publique (La)

Couveuse (La)

DIDOUDA

Droit de cité

Dynamo

EF2M

En Nord Massif

Escapade (L')

ESMD

Festival Pic'arts

Festivart

Flonflons

Flow (Le)

Fragments des Arts

FUZZéE (La)

Générale d'Imaginaire (La)

Grand Mix (Le)

■ Grange à Musique (La)

HS PROD

In the sun prod

Jazz a Ved'a

Jazz en Nord ■

Jizamo

Latitudes contemporaines

Lune des Pirates (La)

Malterie (La)

Manekine (La)

Manufacture (La)

Métaphone (Le)

Musique en herbe

Muzzix

Nangma Prod

Nautilys (Le)

Norad Promotion

Nuits secrètes (Les) et Festival
Bonne Aventure

Ouvre-Boîte (L')

Palace (Le)

Plaine Images

Play it loudly

Poche (Le)

Poulpaphone (Le)

■ Productions du Jardin / Jardin
Electronique

Prolifik Records

Radio Campus Amiens

Radio Graf'hit

Radio Moulins

Radio PFM

Radio Plus

RCV

Relief

Road Studio

Rock'Aisne

Salle St Gobain

Sostenuto

Sphere Manage

Terrier Productions (Le)

Tourcoing Jazz

Traces & Cie

Unkind Music

Urban Boat

Vailloline

Well Done Productions

Wizik

WTPL Music

Remerciements et crédits

Nous tenons à remercier les membres du groupe de travail observation de Haute Fidélité : Peggy André (Les 4Écluses), Nicolas « Bryan » Calmels (Radio Graf'Hit), Xavier « Bill » Collin (WTPL Music), Hélène Collin (WTPL Music), Emilie Da Lage (Université de Lille), François Debruyne (Université de Lille) et Elise Vanderhaegen (Le Grand Mix).

Un grand merci à l'ensemble des adhérent·es qui se sont mobilisé·es dans le cadre de cette étude et ont pris le temps de répondre au questionnaire.

Merci à Hyacinthe Chataigné, chargé de l'observation et des études à la FEDELIMA, pour son précieux accompagnement.

Merci à l'ensemble des partenaires du pôle.

Étude réalisée
par Haute Fidélité - Pôle régional des musiques actuelles
Hauts-de-France entre février et juillet 2022

Parution numérique
en novembre 2022

Collecte, analyse et rédaction
par Damien Dusseaux, chargé de l'observation et des études,
sous la direction de Johann Schulz, directeur

Conception graphique
Léonie Young - www.cosmonaute.eu



HAUTE FIDÉLITÉ

Pôle régional
des musiques actuelles
Hauts-de-France



Siège social

8 avenue de Bourgogne
60 000 Beauvais

Site Lille

5 rue Jean-Raymond Degrevé
59 260 Hellemmes Lille

Site Amiens

12 rue Dijon
80 000 Amiens

Contact

contact@haute-fidelite.org
03 20 73 22 56

Sites web

www.haute-fidelite.org
www.music-hdf.org



Nord
Département 59



Pas de Calais
Le Département 59